



HABILITATION ÉLECTRIQUE : B1 B1V B2 B2V RECYCLAGE



OBJECTIFS

La démarche de recyclage est conforme à la publication NFS 18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS.

L'objectif du recyclage est d'entretenir et de compléter les savoirs et savoir-faire Il s'agit de :

- Rappeler les points fondamentaux relatif à la sécurité électrique.
- Mettre à jour les connaissances des personnes habilitées.
- Définir l'étendue des tâches et secteurs autorisés.

CONTENU

Analyse des accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles

Pratiques professionnelles.

Effets du courant sur le corps humain :

électrisation, brûlure Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.

Manœuvre : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention.

Protection collective : mesures, équipements et signalisation,

Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser.

Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre.

Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération.

Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension.

Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

EN ALTERNANCE

Non

MODALITÉ D'ADMISSION

MODALITES D'ACCES

Entretien individuel, Recueil d'information préalable

DELAIS D'ACCES

Entrée Sortie PERMANENTE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée

TARIF

273 €

DURÉE INDICATIVE

10,5 heures

A NOTER

ÉVALUATION DE NOS FORMATIONS BÂTIMENT

NOS RÉSULTATS 2019

TAUX DE RÉUSSITE

88% de taux de réussite

TAUX DE SATISFACTION

92% de nos stagiaires sont satisfaits

TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI

62% après 6 mois



date de mise à jour 11/12/2020

Contacts

GRETA GRENOBLE

Centre Permanent du Bâtiment, Grenoble

75 bis avenue Rhin et Danube

38100 GRENOBLE

DOLE Jérôme

Tél : 04 76 84 20 60

